

Résultats financiers des entreprises de la métallurgie du CAC 40

L'argent pour le financement de la retraite existe !



mai 2023

Cela fait des mois que le gouvernement répète que la seule solution pour financer les retraites, c'est le report de l'âge légal. Pourtant, à la lecture des résultats financiers des entreprises du CAC 40, nous voyons bien que l'argent existe pour le financement de notre système de retraite.

Regardons plus précisément avec les entreprises de la métallurgie cotées au CAC 40.

Après avoir battu tous les records en 2021, les résultats de l'année 2022 sont tout sauf moroses pour les grands groupes français, qui ont réalisé un chiffre d'affaires cumulé de plus de 490 milliards d'euros. Cela représente une hausse de 10% par rapport à 2021.

Dans le même temps, le gouvernement nous dit « *il faut absolument faire cette réforme des retraites, car d'ici 2030, le déficit du système sera de l'ordre de 13 milliards d'euros si on ne change rien* ».

Les plus observateurs vous expliqueront qu'il ne faut pas confondre chiffre d'affaires et résultat, et ils ont raison ! Regardons alors le résultat opérationnel cumulé, qui a

augmenté de 23% par rapport à 2021. Cette dynamique entre le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel démontre une amélioration de la rentabilité économique. D'ailleurs, le résultat net pour ces entreprises de la métallurgie du CAC 40 a atteint le montant record de 40 milliards d'euros.

En ne prenant « *que* » 13 milliards sur les 40 de la seule année 2022, il est possible de résorber le prétendu déficit qu'annonce le gouvernement !

Mais où va ce pognon de dingue ?

Cela ne sera une surprise pour personne, mais ce sont toujours les mêmes qui récupèrent le fruit de notre travail. En 2022, ce sont 9,1 milliards d'euros de dividendes qui ont été volés aux salariés pour être redistribués aux actionnaires. Ce chiffre qui est en augmentation de plus de 24% par rapport à 2021 n'est qu'une partie de l'iceberg.

Cela fait maintenant une dizaine d'années que les capitalistes ont mis au point un autre système qui se concrétise à travers les opérations de rachats

d'actions. Pour 2022, le CAC40 de la métallurgie a eu recours massivement au rachat d'actions pour un montant record de plus de 5,2 milliards d'euros.

Le rachat d'actions, l'eldorado des actionnaires

Un rachat d'actions est une opération par laquelle une entreprise rachète ses propres actions sur le marché. C'est tout simplement un moyen de rediriger une partie de la trésorerie vers les actionnaires.

Exemple : en 2022, la direction du groupe Stellantis a proposé aux actionnaires de voter l'autorisation de racheter des actions pour un montant qui est allé jusqu'à la somme faramineuse de 3,3 milliards d'euros. Une partie de ces actions pourra être distribuée GRATUITEMENT aux principaux dirigeants du groupe, dont le PDG Carlos Tavares, qui a déjà perçu 32 millions d'euros d'actions en 2021.

Si nous ne devons retenir qu'une chose, c'est que les résultats des groupes de la métallurgie cotés au CAC40 semblent confirmer

l'apparition d'une boucle prix-profit. Il est d'ailleurs reconnu par la banque de France et la BCE, que ces mêmes entreprises nourrissent la crise et alimentent l'inflation galopante que nous subissons toutes et tous.

Les grands groupes donneurs d'ordres ont alimenté l'inflation en transférant la hausse des coûts de l'énergie sur leur prix de vente, sans augmenter suffisamment les salaires.

Cela signifie que ce sont les salariés qui supportent seuls l'inflation, pendant que les actionnaires accumulent les richesses et alimentent les inégalités.

Pour financer une retraite à 60 ans, la FTM CGT revendique notamment de :

- Mobiliser les 157 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises.
- Obtenir la reconnaissance des diplômes et des qualifications dans les salaires et les responsabilités,
- Mettre à contribution les dividendes et les revenus financiers des entreprises. Pour rappel, en 2022, les actionnaires des entreprises du CAC 40 de la métallurgie ont touché 9,1 milliards.
- Améliorer l'équilibre vie privée / vie professionnelle et les conditions de travail (droit à la déconnexion,...),
- Mener une politique volontariste d'égalité salariale femmes-hommes, améliorant la retraite des femmes et abondant les ressources des régimes.

Un autre levier est celui d'augmenter les salaires, ce qui génèrera davantage de cotisations sociales pour financer les retraites, et qui garantira de meilleurs droits.

BULLETIN D'ADHÉSION

Je souhaite prendre contact me syndiquer



**J'agis,
je m'engage,
je me syndique !**

Nom

Prénom

Adresse

.....

Tél.

Entreprise

email

*A remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise ou à envoyer à la FTM-CGT - Espace Vie syndicale, Case 433, 263 rue de Paris, 93514 Montreuil cedex | Fax : 01.55.82.86.53,
mail : vie.syndicale@ftm-cgt.fr*